

Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 121

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une réponse à des jeunes

M. Louis Braschoss, président de la Ligue d'Electeurs de Genève pour le Vote des Femmes, nous communique la lettre suivante que cette Ligue a adressée au président central de Zofingue, au sujet du rapport paru dans la Feuille Centrale, rapport qu'une de nos collaboratrices a analysé dans notre dernier numéro. Nous nous faisons un plaisir de publier cette lettre, en première preuve du précieux appui que notre mouvement est en droit d'attendre des Ligues d'Electeurs. (Réd.)

Genève, le 29 mai 1921.

Monsieur le Président,

Dans le numéro d'avril de la Feuille Centrale de Zofingue, vous présentez un rapport d'ensemble sur le travail proposé à vos membres: « Quelles sont les conditions sociales nécessaires à la femme pour l'accomplissement de sa mission morale dans la famille? »

C'est tout d'abord en notre qualité d'ainés, c'est ensuite comme féministes et suffragistes, partisans donc de l'émancipation de la femme par le suffrage féminin que nous nous permettons de relever des erreurs fondamentales contenues dans votre analyse.

Ces erreurs, nous ne les relèverions pas, si, à l'heure actuelle, la situation politique des femmes ne faisait partout l'objet de multiples polémiques.

Contre les suffragistes sont ligés maintenant les individus qui, par parti pris, ne veulent rien savoir d'une amélioration quelconque de la situation de la femme, les politiciens de carrière qui craignent le bouleversement de leurs partis, les exploités bénéficiant des conditions économiques inférieures des femmes, beaucoup de femmes enfin dont l'égoïsme ou l'inertie font refuser à leurs sœurs les droits dont elles-mêmes ne sauraient que faire. A tous ceux ou celles-là, quelques idéalistes éthérés (voir M^{me} Lombroso-Ferraro) fournissent de belles phrases sentimentales et des programmes de réorganisation sociale irréalisables.

Avec quelle amertume n'avons-nous pas constaté que des futurs ou jeunes électeurs, dont l'activité pourrait être employée pour le progrès, se perdent, eux aussi, dans l'abstrait et ne veulent pas voir la réalité!

Vous reconnaissez à la femme un droit de protection contre la force abusive, cette force qui n'est autre que la puissance du mâle sur la femelle, qui n'est autre que la loi du plus fort, une vieille tradition surannée que l'évolution intellectuelle n'a point encore abolie. Vous voulez interdire à la femme l'entrée à l'usine, à la fabrique, faciliter sa tâche économique, afin qu'elle puisse mettre en valeur ses véritables fonctions d'épouse, de mère, de compagne. Votre intention est excellente, mais d'autres l'ont eue avant vous, et d'autres ont cherché le moyen pratique de protéger le devoir féminin. Ces personnes ne sont autres que les féministes; ils étudient les répercussions, non seulement sur la femme, mais sur les enfants et la famille, de la servitude des femmes, et ils sont arrivés à la conviction que, seul, le droit de vote pourrait mettre en équilibre la balance.

Vous vous méprenez étrangement sur le but des féministes; sans doute avez-vous puisé vos informations dans quelques livres de sociologie du milieu du siècle dernier, genre A. de Gasparin¹. Sachez donc que si quelques égalitaires stupides ont voulu et veulent encore, contre toute loi biologique, faire de la femme en tous points une égale de l'homme, il n'y a pas de féministe intelligent qui suive leur exemple. Il y a pour l'homme et la femme des égalités indestructibles, égalité de conscience, d'intelligence, etc., mais leurs fonctions sont totalement différentes, ce qui n'est pas une raison pour refuser à la moitié du peuple les moyens élémentaires de protection.

Vous n'avez sans doute pas suivi les délibérations du Congrès International pour le Suffrage féminin, qui s'est tenu à Genève l'an passé? sinon, vous ne déclareriez pas que le féministe voit de gaieté de cœur le démembrement du foyer. De ce démembrement il a saisi les causes: alcoolisme, paupérisme, lacunes dans l'éducation, etc., et leurs dérivés naturels: tuberculose, prostitution, dépopulation, etc., et là encore il n'a trouvé qu'un seul remède: imprégner les gouvernements, les lois d'un peu d'idéal féminin, d'un peu d'amour maternel, par le vote et l'éligibilité des premières intéressées, les femmes.

Vous êtes-vous demandé, Monsieur le Président, pourquoi les questions sociales importantes, les réformes réelles et pratiques n'étaient jamais discutées dans nos Assemblées législatives? Vous êtes-vous demandé pourquoi, dans notre belle Genève, il mourait un très grand nombre d'enfants victimes d'une sage-femme ou d'un médecin peu scrupuleux? Vous êtes-vous demandé pourquoi, les lois sur les apprentissages n'étaient pas respectées? Pourquoi les exploités de la misère publique infestaient le peuple par des spectacles amoraux et leur littérature malsaine? Pourquoi un être malade pouvait contaminer toute sa famille sans que l'hygiène ait un seul mot à dire? Toutes ces questions, qui sont pourtant d'un intérêt primordial pour l'existence du pays et de la famille, ne sont pas étudiées chez nous alors que dans les pays où les femmes votent, elles font l'objet d'enquêtes dont le résultat pratique est incontestable.

Lorsque vous nous assimilez à ceux qui veulent détruire le foyer, vous nous faites une grave injure. Nous cherchons tout simple-

ment le progrès par le triomphe d'un principe de justice. Il se peut que vous ne soyez pas démocrate, mais comme nous vivons en démocratie (une démocratie encore bâtarde où l'homme a tous les droits au détriment des femmes), vous serez forcé de reconnaître qu'avant que soit institué un régime supérieur où l'inégalité sera chose inconnue et impossible, il est nécessaire que tous les êtres, citoyens et citoyennes, puissent se protéger directement.

Le vote des femmes n'est pas tout, c'est un début; ce n'est pas une arme pour lutter contre l'homme, mais un instrument de purification sociale. Lorsque nos compagnes l'auront obtenu, nous pourrions travailler ensemble, si vous le voulez bien, à l'égalité morale et économique des sexes, pour la véritable protection du foyer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

LOUIS BRASCHOSS, président.

Association suisse pour le suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Notre groupe suffragiste lausannois a tenu, le vendredi 3 juin, sa première assemblée générale depuis la constitution de nos sections autonomes et de notre Fédération vaudoise. Après la partie statutaire — rapport de gestion, approbation des comptes, nomination de M. le Dr Muret comme membre suppléant au Comité vaudois, M^{lle} Rochedieu nous a fait une causerie sur: *La femme américaine, ses devoirs, ses idées; pourquoi et comment elle est arrivée au vote*. La conférencière, ayant passé toutes ces dernières années aux Etats-Unis, parle de choses vues et vécues. Elle nous présente les Américaines comme des femmes pratiques et actives, ne méprisant aucun travail et comme des mères de famille incomparables et très complètes. Au delà de l'Atlantique on développe avant tout, dans l'éducation, l'individualisme, le respect de soi, le sentiment de l'honneur, l'enthousiasme, l'optimisme. Là-bas les femmes lisent beaucoup de journaux, s'occupent avec grand intérêt de la chose publique, organisent des conférences, des meetings contradictoires, des représentations cinématographiques, etc., pour défendre leurs opinions politiques. Même les élèves des écoles, garçons et filles, suivent de près les affaires de leur pays et s'entraînent à voter. Comme nous l'avons toujours entendu dire, bien des lois progressistes adoptées aux Etats-Unis sont dues à la collaboration féminine: lois sociales et morales, mesures hygiéniques, etc. — Nos très vifs remerciements à M^{lle} Rochedieu de tout ce dont elle nous a fait part avec tant de bonne grâce et de simplicité.

L. D.

NEUCHÂTEL. — *Union Féministe pour le Suffrage*. — Dans une série de trois causeries, M. Jean Belperrin, de Colombier, a premièrement exposé le principe et le mécanisme de la Représentation proportionnelle, puis a consacré une soirée à une élection fictive, au moyen de bulletins aux couleurs des différents partis politiques, et enfin, dans une troisième séance, a présenté, dans les formes prescrites, le procès-verbal de l'élection. Le tout a été excellemment présenté, de façon simple et pratique, et les auditeurs et auditrices, devenues pour la circonstance électrices, en ont eu beaucoup de plaisir et de profit.

E. P.

A travers les Sociétés féminines

VAUD. — *Fédération des Unions de Femmes*. — C'est par un temps merveilleux, fouetté de bise, qui enveloppait la pittoresque petite cité d'une atmosphère bleue intense, que l'Union des Femmes de Nyon a reçu le 1^{er} juin les déléguées de toutes les Unions de Femmes du canton, réunies en Assemblée générale. La proximité de Genève avait permis, cette fois au moins, à des représentantes d'une Union voisine de répondre à l'invitation qui leur avait été si aimablement adressée et de participer ainsi à ces séances empreintes d'une si parfaite cordialité. La matinée avait été réservée aux questions administratives et aux rapports, parmi lesquels il faut signaler le beau travail présenté sur l'activité du Comité par M^{me} Couvreur de Budé, présidente cantonale, et un intéressant aperçu statistique du développement des Unions vaudoises établi par M^{lle} Raccaudi (Moudon). L'après-midi, M. Maurice Barbey, avocat à Montreux, a démontré à ses auditrices, par une suggestive causerie, le concours que peuvent et doivent même apporter les femmes aux autorités de la justice de paix en matière de tutelle; puis M^{lles} Wenger et Serment ont vivement intéressé leur public en montrant le rôle des Unions de Femmes dans les relations entre la famille et l'école. Un repas très animé... et antialcoolique, ce que M^{lle} Duvillard, présidente de la Section romande de la Ligue des Femmes abstinences a signalé comme une importante nouveauté pour un repas officiel en plein canton de Vaud! a réuni déléguées et invitées, ainsi que les autorités communales et ecclésiastiques de Nyon (et c'est également la première fois que nous avons vu un prêtre de l'Eglise romaine participer de la sorte à une de nos réunions féminines), au cours duquel furent prononcés toute une série de discours, et l'Union des Femmes de Nyon offrit comme clôture un thé succulent à toutes les participantes, dans le cadre pittoresque à souhait de la terrasse du vieux château féodal. L'échec récent du suffrage féminin au Grand Conseil vaudois avait, plus que d'habitude, mis notre revendication au premier plan des préoccupations, et les nombreuses

¹ Nous savons au contraire qu'une bibliographie surabondante et moderne avait été indiquée aux rapporteurs de Zofingue. Il est d'autant plus curieux et contradictoire qu'ils aient déduit de cette documentation les conclusions que l'on sait. (Réd.)